

Nom du document : Informations pour le personnel autorisé à transporter les produits sanguins	Identifiant : 38-MT-DOC-238425 Version : 01
Autorité responsable : Dr Douglas Fish, hématalogue	Date d'entrée en vigueur : 2023-02-13

Ce document est en lien avec la procédure : 38-MT-PRA-95475

- **Le formulaire de «Transport des biens» est obligatoire pour tous les produits et il doit être dûment rempli avec les informations suivantes :**

- Nom de l'utilisateur (nom, prénom)
- # dossier et/ou RAMQ;
- L'unité de soins (US) ou le secteur concerné;
- Nom du produit **et** quantité;
- Initiales de la personne autorisée.

Aucun produit sanguin ne sera remis **sans le Transport des biens** ou s'il y a une discordance entre les informations sur ce dernier et celles du produit sanguin.

- Tous les produits sanguins labiles (culot, plasma, plaquettes et pool de cryoprécipités) sont remis dans un sac plastique de type « Zyploc ».
- Il est important de respecter les températures d'entreposage des différents produits sanguins car cela pourrait entraîner le rejet du produit.
 - Ne jamais entreposer un produit dans un réfrigérateur autres que ceux autorisés par la banque de sang (au bloc opératoire, 3 Nord et médecine de jour);
 - Ne jamais mettre les plaquettes en contact avec des produits réfrigérés;
 - Le Tisseel doit être conservé à la température de la pièce;
 - Toutes autres directives particulières seront transmises à la personne autorisée par le technologiste médical.
- Apporter le produit sanguin le plus rapidement possible à l'US ou le secteur concerné et le remettre en main propre au personnel infirmier dès l'arrivée au service destinataire.
- Si la transfusion est retardée ou annulée, le produit doit être retourné dans les 30 minutes pour éviter la perte du produit – tout délai de livraison du produit vers l'unité de soins est donc important. En l'absence d'un technologiste médical, sonner à la porte de la banque de sang et attendre pour lui remettre le produit en main propre.
- Le délai pour compléter la transfusion est de 4 heures et débute à l'heure inscrite sur le Bordereau de livraison/transport des biens par la banque de sang.

- Aucune personne, autre que les technologistes médicaux, n'est autorisée à prendre ou déposer les produits dans les réfrigérateurs, congélateurs et sur les tablettes de la banque de sang. Demander au personnel du laboratoire au besoin.

- Un seul produit sanguin à la fois sera remis excepté pour :
 - o Le bloc opératoire, le 3 Nord et la médecine de jour (ils ont un réfrigérateur conforme);
 - o Toute situation d'extrême urgence qui nécessite plus d'un produit :
 - Patient en hémodynamie/EPS avec saignement actif;
 - Patient admis à l'urgence;
 - Patient dont l'état s'est détérioré sur un autre US;
 - PTM (protocole de transfusion massive).

- Conditions d'entreposage des produits sanguins :
 - o Produits sanguins entreposés à 4°C (culot, plasma, Floseal);
 - o Produits sanguins entreposés à la température pièce (pool de cryoprécipités, plaquettes, albumine et autres produits stables);

- La formation initiale donnée par la banque de sang est valide pour une durée de 2 ans. Par la suite il y aura une recertification sous forme de questionnaire. La note de passage est de 80 %. En cas d'échec, une formation sera de nouveau exigée.

LOCALISATION DES COPIES PAPIER : Sans objet

RÉFÉRENCES :

Normes pour services transfusionnels en milieu hospitalier de la société de médecine transfusionnelle SCMT Version 5, décembre 2021
Normes CSA Z902-20, mars 2020